

# Bienvenue à la résidence autonomie « Clair horizon »

30, boulevard Jean-Jaurès  
74500 Evian



[www.ville-evian.fr](http://www.ville-evian.fr)



## Sommaire

- ☀️ La maison, présentation
- ☀️ Les services
- ☀️ L'animation
- ☀️ Les conditions d'admission & les tarifs

Située en **centre-ville**, dans le quartier des Sources, la résidence autonomie « Clair Horizon » jouit d'un emplacement pratique et agréable.

Elle offre un très bon niveau de confort et une sécurité optimale.

La gestion est assurée par le centre communal d'action sociale.



# La maison, présentation

La résidence se compose de 45 studios et de 6 appartements de type T2 réservés aux couples.

Chaque logement est équipé :

- ☀ Un **coin cuisine** (avec plaques chauffantes et réfrigérateur) ;
- ☀ Une **salle de bains** (avec w-c, douche et lavabo) ;
- ☀ Des **placards de rangement** ;
- ☀ Des **grandes baies vitrées** (double vitrage avec volets roulants électriques) ;
- ☀ Un **chauffage collectif réglable** individuellement.

Les résidents aménagent leur logement à leur goût avec leurs propres meubles.



# Les services

Les résidents ont à leur disposition :

- ☀ Le **restaurant** ouvert à midi, 6 jours sur 7
- ☀ Une **laverie** en libre-service
- ☀ Un **salon** au rez-de-chaussée équipé d'un grand écran TV
- ☀ Une **salle d'activités** au 2<sup>e</sup> étage équipée d'une bibliothèque et d'un accès internet.

Le personnel de service entretient les parties communes, effectue le service à table et assure le service blanchisserie pour les résidents qui le souhaitent.

Pour l'entretien de leur intérieur, les résidents peuvent recourir aux services d'une aide à domicile.

Les auxiliaires de soins veillent au bien-être des résidents, qui ont le choix de leur médecin traitant et de tout autre professionnel de santé.

**Une présence 24h/24h garantit la sécurité des résidents.**



## L'animation

La résidence propose **diverses animations** (sorties, goûters, repas, soirées, ateliers, etc.) et des actions de prévention de l'autonomie.



# Les conditions d'admission

Vous devez être :

- ☀️ Âgé de 60 ans ou plus
- ☀️ En bonne santé
- ☀️ Autonome (Gir 5 et 6)
- ☀️ Apte à la vie en collectivité

Priorité est donnée aux habitants d'Evian et du canton et aux personnes disposant d'un proche aidant habitant Evian.

## Les tarifs

Ils sont fixés chaque année par le Conseil départemental sur proposition du conseil d'administration du C.C.A.S.

Le prix de la journée couvre l'ensemble des charges, à l'exception des repas, des frais de télécommunication et de la taxe d'habitation.



## Pour plus d'informations

Résidence autonomie « Clair horizon » : 04 50 75 00 71  
30, boulevard Jean-Jaurès 74500 Evian  
ccas-clair-horizon@ville-evian.fr

Centre communal d'action sociale : 04 50 74 32 60

